

# Elections Cantonales - 20 et 27 mars : La Moselle doit rester ce département bien géré



## L'engagement et l'action

Canton de Metz 1  
20 et 27 mars 2011

### Jérémie Aldrin

Conseiller Municipal UMP de Metz  
Candidat aux élections cantonales de mars 2011 sur votre quartier

Devant les Ponts • Metz Nord • Fort Moselle • La Patrotte • Pontiffroy • Les Iles

Le Département de la Moselle, au regard de son nombre d'habitants, est parmi les Départements les moins imposés de France. La bonne gestion de la majorité départementale contraste avec les dépenses excessives engendrées à la Région Lorraine et à la Ville de Metz, deux collectivités aux mains des socialistes dont les impôts ont considérablement augmenté. Pour conserver ce régime de fiscalité réduite, il faut choisir un Conseiller Général issu de la majorité départementale.

**Le Conseil Général de la Moselle présente par ailleurs un bilan largement positif :**

- un soutien aux communes : 20 millions d'euros chaque année à la ville de Metz
- une vraie action de développement économique dont l'arrivée de Center Parcs créant ainsi des centaines d'emplois en est le dernier exemple
- une politique culturelle audacieuse et visionnaire avec le magnifique Château de Malbrouck
- un soutien important à l'université de Metz, dont l'un des campus (Saulcy) est situé sur notre canton.
- une gestion économe de nos impôts

### Quand on a une bonne majorité départementale, on la garde !

Le Département de la Moselle a en outre une gestion pragmatique des minima sociaux (RSA), alliant générosité et fermeté afin d'éveiller chez tous l'esprit de responsabilité.

Si les socialistes gagnaient la majorité au Conseil Général, des travers comme l'assistanat ou le laxisme pénaliseraient l'esprit de solidarité et de responsabilité en vigueur actuellement.

La majorité départementale doit donc être confirmée et renforcée par un renouveau politique amenant des politiques toujours plus dynamiques en phase avec les réalités sociales et les enjeux liés à la crise.

Jérémie Aldrin

téléphone :  
07 86 17 79 13

mail :  
jeremy.aldrin@gmail.com

site :  
www.aldrin2011.com



**Votez utile !**

**Votez Jérémie Aldrin, candidat de la majorité départementale.**

## L'avenir ■ ■ ■ L'avenir



avec les socialistes



avec Jérémie Aldrin

# L'AVENIR : L'ENJEU MESSIN

Elections cantonales - Mars 2011

# Dès le 20 mars prochain, MOBILISEZ-VOUS !

Voter est un acte citoyen et responsable. La démocratie repose sur ce geste, s'en affranchir revient donc à la malmenier. Il est essentiel que vous exprimiez vos opinions lors des rendez-vous électoraux car c'est vous qui avez toujours en fin compte le pouvoir de changer les choses, le pouvoir de soutenir ou de sanctionner. N'abandonnez pas ce droit conquis chèrement, ne refusez pas de jouer votre rôle de citoyen responsable.

Votre quotidien dépend de vous. Ces élections cantonales des 20 et 27 mars prochains sont des rendez-vous qui impacteront votre vie de tous les jours. **Un Conseiller Général est d'abord un élu de proximité**, celui qui vit dans votre quartier, celui qui connaît vos préoccupations, celui vers qui vous pouvez vous tourner pour trouver de l'aide ou des conseils parce qu'il est l'élu le plus accessible, le plus facilement mobilisable. **Le Conseiller Général peut solliciter les aides du Conseil Général pour vous soutenir.**

Et elles sont multiples :

- 1 aides sociales (gardes d'enfants, femmes enceintes, insertion, personnes âgées ou handicapées)
- 2 aides aux associations (culture, sport)
- 3 aides aux jeunes (transports scolaires, animation jeunesse)
- 4 aides aux entreprises, artisans, agriculteurs, collectivités.



Vous le voyez, c'est donc dans votre intérêt de choisir un **Conseiller Général efficace**, informé de vos situations, disponible et appartenant à la majorité départementale pour vous venir en aide de façon plus rapide, plus aisée, plus opérante. Or, si vous ne votez pas, vous passerez à côté du choix qui pourra vous être utile si vous le désirez. **Combattre l'absentéisme en allant accomplir son devoir de citoyen, c'est avant tout vous rendre service à vous-même.**

**Votez utile, votez pour un enjeu local, votez pour préserver vos intérêts !**

**Ne laissez personne décider à votre place de votre avenir !**

## Préparer l'avenir, c'est absolument dire NON au Maire de Metz, Conseiller Général sortant

Le canton de Metz I est uniquement situé sur le territoire de la Ville de Metz. Et le Maire de Metz est également le Conseiller Général sortant du canton de Metz I. Il est donc parfaitement normal de se pencher sur son bilan dans ses deux mandats.

Depuis qu'il est Maire de Metz, il oublie le Département. Il est devenu un conseiller général épisodique ne prenant plus part aux débats engageant l'avenir de notre canton comme celui de la Moselle. Or, vous avez besoin d'un élu concerné, abordable, qui saura défendre vos intérêts ou vous venir en aide parce qu'il n'exercera que ce seul mandat. Je serai ce conseiller général disponible et accessible.

En outre, vous êtes habitants de Metz. Vous avez donc subi les hausses d'impôts, élevées et inutiles. Mais il fallait bien augmenter les impôts pour financer les innombrables dépenses de fonctionnement. Et après deux années de hausses d'impôts, c'est le taux de la taxe d'électricité qui a considérablement augmenté ! Cet impôt est d'autant plus injuste que tout le monde le paie.

Quant au fameux Mettis, ces conséquences pour notre canton sont nombreuses. Il fait abattre des arbres centenaires à Metz, il supprime des places de parking sans les compenser, il défigure la ville en élargissant le moyen pont. **Pourquoi ne pas avoir voulu un transport en commun en site propre plus respectueux de la Ville ?**

Enfin, la démocratie participative tant affichée n'est qu'un fantôme. La concertation avec les citoyens n'existe pas, les décisions sont prises dans un seul bureau à l'Hôtel de Ville, celui du Maire. **Je serai à l'inverse un conseiller général à votre écoute et pour cela, je m'engage à ouvrir une permanence au cœur du canton.**



## Préparer l'avenir, c'est s'inscrire en cohérence avec la réforme des collectivités territoriales

Le mandat de conseiller général que je sollicite n'est exceptionnellement que de trois ans puisqu'en 2014 auront lieu des élections territoriales.

Les élections territoriales sont le résultat de la fusion du Département et de la Région dans un souci d'économie d'échelle. 3 ans nous séparent donc de cette échéance capitale. **Si je suis élu Conseiller Général du canton de Metz I, j'aurai à cœur de préparer ces élections dans le souci de préserver les intérêts de notre canton.** La transformation de nos institutions locales doit s'accompagner d'un renouveau du personnel politique. Ce renouveau permettra d'envisager l'avenir avec de nouvelles perspectives et avec de nouvelles idées. **Cette chance, il faut la saisir dès aujourd'hui pour installer les conditions de ce renouvellement.**

Et puis, des élections municipales auront lieu en 2014 également. Les cantonales des 20 et 27 mars prochains seront le seul moment avant les municipales où vous pourrez renforcer le poids de l'opposition. En effet, vous le savez, je suis conseiller municipal d'opposition. **Et notre opposition doit être plus forte pour signifier au Maire de Metz, Conseiller Général sortant, ses erreurs.**

**Votez Jérémie Aldrin, le candidat de l'opposition municipale.**

**Votez utile !**